

Opération broyage à domicile expérimentation à Labastide-Beauvoir

- Le broyage à domicile en pratique

Vendredi 21 octobre 2022

Vendredi 25 novembre 2022

**de 14h
à 16h30**

- Sur inscription en mairie (tableau affiché à l'entrée)
- En présence du demandeur ou d'un tiers pour permettre l'accès aux branchages et pour des questions de sécurité.
- L'opération sera effectuée par l'agent communal, seul habilité à utiliser le matériel
- Durée d'intervention de 30 min maximum. Si le volume de déchets nécessite une opération plus longue, un autre rendez-vous sera proposé.
- Le broyat sera laissé sur place (ou proposé par annonce Facebook par le propriétaire). Il pourra être utilisé en paillage ou composté
- Tarif 2022 : 10 €/prestation
- 2 fois/an maximum
- Déchets concernés : Les branchages avec ou sans feuilles résultant des tailles de haies et des élagages d'arbres (à l'exclusion des platanes) d'un diamètre ne dépassant pas 10 cm.
- Modalités d'accès : Les branchages devront être présentés dans un endroit accessible par le broyeur : largeur du chemin d'accès supérieure à 1m50.

**Le broyat
est une
ressource**

98 kg/an/hab,
c'est la quantité
moyenne de
déchets
verts collectés
(à domicile et
en déchèterie)
sur le territoire
du Sicoval en
2008, contre
75 kg/an/hab
sur le plan
national
(Source
ADEME)



Mairie de Labastide-Beauvoir
05 61 81 83 90